

La douceur exceptionnelle de cet hiver coïncide avec l'application de la décision européenne de libéraliser le secteur de l'énergie.

Libéralisation de l'énergie

En matière d'éclairage public, pour tempérer la hausse du coût annoncée entre 30 et 70 % selon les experts, le conseil communal a décidé de s'orienter vers un partenariat avec une structure regroupant 72 communes, à savoir l'intercommunale du Hainaut (IGRETEC-I.P.F.H.), spécialisée dans le secteur de l'énergie depuis 60 ans. Il s'agit en fait de s'associer à une centrale d'achat : au plus il y a d'acheteurs groupés, au plus les ristournes consenties par les fournisseurs devraient être importantes.

En matière de consommation chez le particulier, seuls 25 % des Wallons ont décidé de changer de fournisseur. Les raisons de ce peu d'intérêt montrent, une fois encore, que nous préférons attendre les événements, les évaluer dans la pratique, et s'adapter ensuite.



Seules deux certitudes existent aujourd'hui : personne ne semble à même de prédire le degré des incidences de la libéralisation du marché de l'énergie sur le tarif que nous aurons à payer d'une part, une meilleure utilisation de l'électricité s'imposera quoiqu'il arrive, d'autre part.

Développement de porcheries en Province de Luxembourg

Autre sujet à nous avoir mobilisés ces dernières semaines, c'est la problématique du développement de porcheries en Province de Luxembourg.

A ce sujet, le conseil communal a adopté une motion dont vous trouverez le contenu *in extenso* dans les pages qui suivent.

Si le conseil ne s'oppose pas sur le principe d'accueillir une exploitation porcine sur le territoire communal, il souhaite que celle-ci s'intègre dans une filière respectueuse et durable de l'agriculture, de la population et de son cadre de vie.

Cette problématique dépassant largement le territoire et les compétences communales, j'ai pris les initiatives nécessaires pour amener la prise de conscience et de décision auprès des différentes instances concernées (Province et Région wallonne).

Benoît TRICOT.